

IMPORTANT

Message destiné à tous les poseurs... cela vous concerne

On vous dit que le compteur est obligatoire, on vous ment, il n'y a aucune loi qui oblige à l'accepter, chercher ou demander à votre direction que l'on vous montre le texte... il n'y en a pas !

Maintenant, les poses forcées sont intolérables et inadmissibles !

Nous n'avons rien contre vous personnellement, parce que vous avez comme tout être humain, besoin de vivre, voire de survivre et de nourrir probablement une famille...

Sachez simplement, que des photos des véhicules des poseurs seront systématiquement prises...

Et qu'un dépôt de plainte sera fait systématiquement à la gendarmerie... vous pourriez être susceptible d'être mis en cause pour complicité d'atteinte à la vie privée... et engager votre responsabilité pénale...

Le registre du personnel sera demandé à la direction de votre société, et nous estons en justice, auprès des différentes juridictions concernées...

Afin de vous protéger, vous pouvez aller voir votre médecin traitant et demander un arrêt de travail (en invoquant trop de pression dans l'exercice de votre activité...), vous pouvez aussi invoquer le droit de retrait

Merci pour votre écoute

Les collectifs anti-linky réunis et responsables